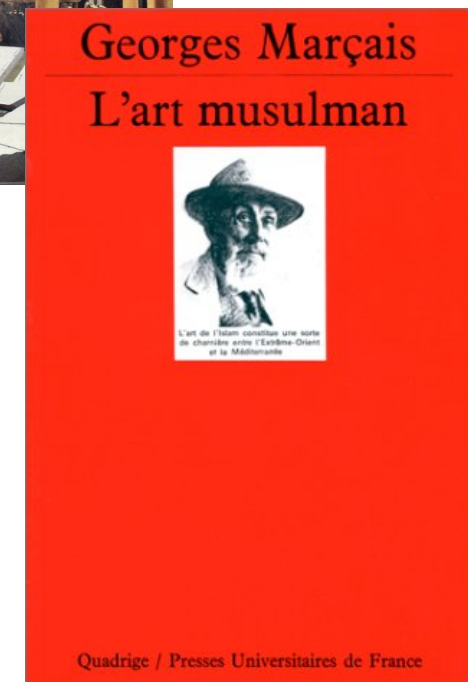
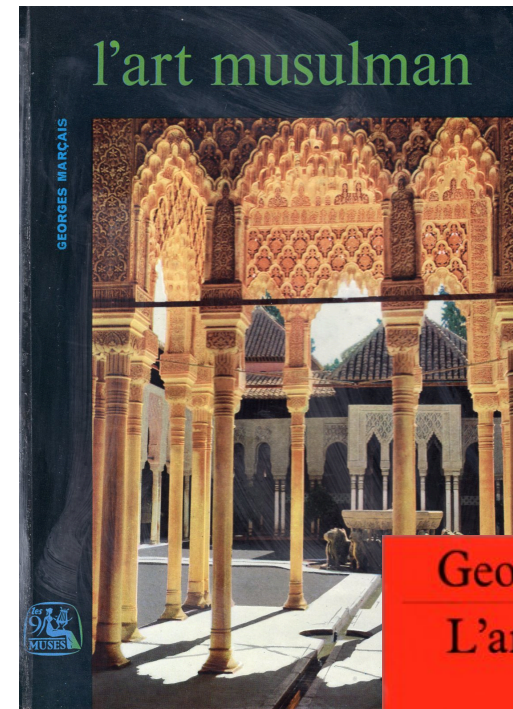


Validation du séminaire : réalisez l'expérience de George Marçais

L'art musulman, Paris, 1962
Rééd. 1981

« Imaginons une expérience: vous avez une heure à perdre ; vous feuillotez, par désœuvrement et pour le simple plaisir de faire défiler de belles images sous vos yeux, une collection de photographies d'œuvres empruntées aux arts les plus divers. Les statues grecques succèdent aux peintures des tombeaux égyptiens, les paravents brodés japonais aux bas-reliefs des temps hindous. Tandis que vous tournez les feuilles, vos regards tombent successivement sur un panneau de plâtre sculpté pris dans l'une des salles de l'Alhambra, puis sur une page de Coran égyptien, puis sur le décor gravé d'un bassin de cuivre persan. Pour peu que vous ayez un rudiment de culture artistique, vous identifiez immédiatement ces trois dernières images comme appartenant à l'art musulman. Sans être, d'ailleurs, capable de décider de quel pays chacune de ces œuvres fut créée, vous n'êtes pas tenté, un instant, d'attribuer l'une ou l'autre à un art quelconque étranger au pays d'Islam ».

Marçais (Georges), *L'art musulman*, Paris, rééd. 1981, p. 1.



Sélectionnez dans les collections des musées 3 œuvres d'art ou objets archéologiques qui illustrent parfaitement selon vous ce qu'est l'art islamique, et expliquez votre choix*.

Document à déposer sur l'EPI sous forme de présentation visuelle, 5-6 diapos maximum, **au plus tard le vendredi 20 décembre minuit.**

Une attention toute particulière sera portée aux efforts visant à fournir un choix original d'objets et une argumentation personnelle réfléchie.

Un malus sera appliqué pour tout retard, augmentant exponentiellement avec le temps.

* *Nota* : Vous pouvez évidemment contredire ce faisant le résultat qu'évoque Marçais ; l'expérience fait autant appel à votre subjectivité qu'à votre capacité de réflexion...